



Je vous prie de trouver ci-après les questions diverses présentées par l'UNSA éducation 61 Cordialement. Marc lefèvre

Aujourd'hui, les conditions déplorables d'enseignement nuisent à l'ambition du socle commun. Ce sont les élèves les plus fragiles qui en souffrent le plus, dans les choix de répartition ;

Le dernier CDEN vous nous avez présenté le « bon taux de redoublement » (1à 2%) dans l'Orne proche de la moyenne France.

Pouvez-vous nous présenter un comparatif entre le coût d'un redoublement et celui de l'addition des différents dispositifs d'aides et une évaluation de ces dispositifs en terme de réussite scolaire.

Avez-vous les informations sur le financement et les futures enveloppes financières de l'accompagnement éducatif. Seront-elles revues à la hausse pour le département ?

L'amélioration des conditions d'enseignement au collège est une urgence. Pourquoi la diminution des effectifs par classe afin de consacrer plus de temps à chacun, des moyens pour mettre en place des groupes à effectifs réduits ne sont plus possible dans les dotations ?

Livret de compétences et demi journée. Nous considérons que cette demi-journée accordée par le ministre est un premier pas vers la reconnaissance du travail collectif au sein des établissements. Nous demandons que la plus grande souplesse soit laissée aux équipes pour organiser ce « capital-temps » en fonction de leurs besoins. Y aura t-il la possibilité d'obtenir sur le département de l'Orne une autre ½ journée ?

L'aide administrative à la direction d'école

Je me permets d'insister et j'attire à nouveau votre attention sur cette question afin que soient concrètement traduites les annonces présidentielles en matière d'emplois aidés dans le domaine de l'aide administrative et que soient ainsi respectés les engagements ministériels pris par la signature du protocole d'accords avec le SE-Unsa de 2006.

Vous connaissez l'importance que les employés de vie scolaire ont pris dans nos écoles et tout particulièrement auprès des directeurs et directrices dont les tâches ne cessent d'augmenter et de se complexifier. J'insiste auprès de vous pour une réponse concrète et positive à la hauteur des besoins des collègues.

-Avez vous les informations sur les des futures enveloppes (de nouvelles dotations d'emplois aidés ont été communiquées aux recteurs très récemment)

-état des lieux au 31-12-2010 des emplois aidés par mission et niveau d'enseignement (école collège, lycées) dans le département,

-les critères d'attribution dans le département des futures enveloppes

Personnels de service dans les collèges

Actuellement certains établissements manquent de personnels ATEC suite à des départs en retraite ou des personnes en fin de contrat. C'est l'ensemble des personnels d'un établissement et des élèves en dernier ressort qui souffre du manque de réactivité dans les remplacements. Quelle est la situation réelle des emplois dans les collèges du département (postes pourvus et non pourvus, nombre de personnels sous contrats...)

Pouvez-vous nous confirmer votre réelle volonté de remplacer poste pour poste les besoins sont là car et les tâches dans les collèges ne cessent d'augmenter ?